



*Service régional et départemental  
de la communication interministérielle*

Rouen, le jeudi 18 juillet 2019

## **Interdiction de baignade et d'activités nautiques Plages : Etretat - Yport - Le Tilleul - Vattetot-sur-mer**

Un incendie s'est déclaré cette nuit à la station d'épuration d'Étretat compromettant, pour l'heure, son fonctionnement.

Des évaluations sont en cours afin de déterminer les réparations à effectuer et préciser l'échéance de la remise en marche partielle ou totale de la station d'épuration.

Des premières mesures ont été prises notamment en matière de pompage d'effluents.

**Par mesure de précaution, des arrêtés, interdisant la baignade et toutes activités nautiques, ont été pris pour les plages suivantes :**

**ETRETAT - YPORT - LE TILLEUL - VATTETOT-SUR-MER**

Pour rappel, la pêche et la consommation des coquillages filtreurs sont d'ores et déjà interdites sur le littoral et dans les eaux maritimes entre les communes du cap d'Antifer et Veulettes sur mer, en raison de la présence d'une algue (le dinophysis)

**SRDCI**

tél. 02 32 76 50 14

7, place de la Madeleine – 76036 ROUEN Cedex

[www.seine-maritime.gouv.fr](http://www.seine-maritime.gouv.fr) et [www.normandie.gouv.fr](http://www.normandie.gouv.fr) . Twitter : @prefet76 6 **courriel** : [pref-comUNICATION@seine-maritime.gouv.fr](mailto:pref-comUNICATION@seine-maritime.gouv.fr)